



16 février 2017

## **COMMUNIQUE DE PRESSE**

**ABATTOIRS : LES PROMESSES NE SERONT PAS SUIVIES D'EFFET...  
PAS PLUS DE CAMERAS QUE DE VETERINAIRES POUR CONTROLER !**

Le 12 janvier dernier, la Proposition de loi du député Olivier Falorni a été adoptée par l'Assemblée nationale avec, notamment, un amendement fixant l'**installation de caméras de contrôle au 1<sup>er</sup> janvier 2018... Il n'en sera rien !**

Au mieux le texte pourrait être présenté en première lecture au Sénat à la rentrée, si une « niche » parlementaire le permet et avant un retour à l'Assemblée, peu probable au moment où les projets du nouveau gouvernement auront la priorité.

**L'émotion suscitée par les scandales à répétition des abattoirs français ne devrait donc apporter aucun changement dans les conditions de manipulation et de mise à mort de millions d'animaux.**

Dans son rapport (septembre 2016) la Commission d'enquête sur les « conditions d'abattage des animaux de boucherie dans les abattoirs français » a présenté 65 propositions dont les plus ambitieuses ont toutes été rejetées par le ministre de l'Agriculture...

Présence permanente d'un agent des services vétérinaires aux postes de mise à mort, obligation d'entretien journalier des matériels, mise en service d'abattoirs mobiles ou encore visite d'abattoirs par les parlementaires... **La réponse du ministre, porte-parole du gouvernement, a toujours été la même : c'est NON !**

Autre « surprise », alors que les auditions de la commission d'enquête ont beaucoup porté sur l'abattage des animaux sans étourdissement préalable (dérogation prévue dans le cadre de l'abattage rituel), ce point très important n'apparaît dans aucune des 65 propositions, le gouvernement français est d'ailleurs resté sourd sur la question durant tout son quinquennat.

**La Fondation Brigitte Bardot demande aux candidats de se positionner clairement sur la question des abattoirs !**

Pour Christophe Marie, porte-parole de la FBB : « nous ne pouvons plus nous satisfaire de promesses non tenues, comment prétendre que la condition animale est désormais prise en compte en abattoir quand on refuse de changer quoi que ce soit dans les pratiques ? Notre Fondation attend des candidats un engagement réel, une volonté de changement en imposant l'étourdissement préalable des animaux avant toute mise à mort, un contrôle vétérinaire systématique du poste d'abattage ou encore l'interdiction d'abattre des femelles gestantes, c'est un minimum. **Les candidats à l'élection présidentielle doivent se positionner sur cette question qui loin d'être anecdotique est devenue une vraie question de société** ».

Contact Presse :

Fondation Brigitte Bardot - Bruno Jacquelin - 01 45 05 94 55 – 06 71 22 80 53 - [bruno.jacquelin@fondationbrigittebardot.fr](mailto:bruno.jacquelin@fondationbrigittebardot.fr)